

## Conseil canadien sur l'expérience vécue en matière de cardiopathies congénitales

**Lieu :** Canada

**Description :** Une subvention d'équipe canadienne a été octroyée pour financer la recherche sur les soins offerts aux personnes atteintes d'une cardiopathie congénitale tout au long de la vie. Cette subvention d'équipe réunit des spécialistes de la médecine clinique et de la recherche de partout au pays. Le programme de recherche comprend trois piliers principaux : l'optimisation des transitions dans les soins pour les personnes atteintes d'une cardiopathie congénitale; la santé cérébrale chez les personnes atteintes d'une cardiopathie congénitale; et la santé de précision à toutes les étapes de la vie des personnes ayant un cœur univentriculaire (PHUR4Life). Un thème transsectoriel commun aux trois piliers de recherche est le transfert et la mobilisation des connaissances. Ce thème a pour objectif de s'assurer que les personnes vivant avec une cardiopathie congénitale, leurs proches et leurs aidantes et aidants sont pris en considération à toutes les étapes de la recherche menée.

**Langue :** Français et anglais

**Admissibilité :** Le Conseil canadien sur l'expérience vécue en matière de cardiopathies congénitales sera composé de quatre groupes :

- Adolescentes, adolescents et jeunes adultes vivant avec une cardiopathie congénitale (14 à 25 ans)
- Adultes vivant avec une cardiopathie congénitale (plus de 25 ans)
- Membres de la famille et aidantes et aidants d'une personne atteinte d'une cardiopathie congénitale
- Autochtones du Canada vivant avec une cardiopathie congénitale ou agissant comme aidante ou aidant d'une personne atteinte d'une cardiopathie congénitale

**Exigences de participation :** Chaque groupe :

- comprendra de 10 à 12 membres;
- participera à une rencontre de 1,5 heure à 2 heures avec leur animatrice ou animateur tous les 3 mois.
  - Les réunions auront lieu en ligne, mais les personnes n'ayant pas accès à Internet pourront s'y joindre par téléphone.

Les membres du Conseil doivent :

- assister à au moins 50 % des rencontres durant une période de deux (2) ans;
- communiquer tout accommodement ou besoin en matière d'accessibilité nécessaire à leur participation.

**Établissement :** Université de Calgary

**Pour présenter une candidature :**

<https://redcap.ualberta.ca/surveys/?s=L8LTLLEY7NMJXFND>